



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR

Réunion du lundi 6 juillet 2026 - 20h04 / 22h00

Heure d'ouverture : 20 h 04

Heure de fin : 22 h 00

Présents

Bureau	• Arnaud TARAN • Claude FACQUER
Entraîneurs	• Valentin MAHEY • Véronique BASSO • Joël BASSO • Goldie BIALIC • Isabelle SACILOTTO • Nawal PINNA • Laetitia HOUPAIN • Hugo HEBRARD
Membres du comité directeur	• Nadège PIPET • David VERGNES • Agathe BASSO • Christophe GACHIES • Brigitte ALEM • Bernard MEDIAMOLE • Philippe FOURMENT • Francis GESTA • Gilles MARTIN • Fabienne LAUFFENBURGER • Barbara PAIDE
Excusés	• Monique MARROT • Thomas DALZOVO • Florent CRESUT • Alain ADAM

Ordre du jour

- Bilan de la saison par les entraîneurs
- Bilan des actions menées en parallèle dans le cadre des critères de subvention de la mairie
- Sport adapté
- Handisport
- Date de reprise générale du club en septembre
- Maintien du prix des licences
- Accueil des athlètes en septembre par catégorie et répartition des entraîneurs
- Problème d'encadrement à l'Ecole d'Athlétisme
- Foire du Sport et de la Culture : installation et permanence du stand

1- Bilan de la saison 2025-2026

Ecole d'Athlétisme (EA)

Isabelle SACILOTTO indique que la saison s'est bien déroulée, sans difficulté particulière. Elle constate toutefois une baisse importante des effectifs, passés de **58 licenciés en 2017** à **26 en 2026**.

Poussins (PO)

Nawal PINNA signale également une baisse des effectifs dans cette catégorie, avec **44 licenciés en 2017** contre **15 en 2026**. Le groupe reste néanmoins intéressant.

Elle souligne que les épreuves du challenge proposées ne sont pas toujours adaptées et que les déplacements en compétition représentent une difficulté financière pour certaines familles.

Le nombre de **PO 2e année** est de 10. La question du renouvellement de ces athlètes se pose.

Décisions / actions :

- relancer les familles par mail ;
- Nawal transmettra à Goldie les coordonnées des **PO 2e année** pour préparer la saison prochaine.

Sport adapté

Le club intervient auprès d'au moins **cinq établissements** : Castel Saint-Louis, La Convention, IME Mathalin, Hôpital spécialisé, AGAPEI.

Les groupes varient de **25 à 30 jeunes**. Les résultats sont très positifs en matière de progression des pratiquants, certains ayant accédé jusqu'aux **championnats de France**.

Nawal PINNA a assuré cet accompagnement avec ponctuellement Monique MARROT cette saison, malgré des contraintes de santé.

Benjamins (BE)

Belle saison pour les benjamins :

- **17 athlètes**, dont **13 compétiteurs**
- augmentation du nombre de qualifications aux championnats régionaux

Minimes (MI)

Le bilan est très positif :

- **29 athlètes**, dont **17 compétiteurs**
- augmentation du nombre de qualifications aux championnats régionaux
- qualification par équipe aux **championnats de France Equip'Athlé à Redon**
- **1 qualification** aux **Pointes d'Or à Dreux**
- **1 qualification** en équipe d'Occitanie pour la **Coupe des Ligues à Pontoise**
- participation d'une jeune juge du club à cette compétition ainsi qu'aux **Championnats de France Elite** fin juillet à Albi

Il est souligné que ce groupe fonctionne particulièrement bien grâce à un travail d'équipe entre athlètes (effet de groupe) sollicité par les entraîneurs et par la présence et l'aide des parents lors des déplacements.

Résultats régionaux

Le club compte **10 athlètes qualifiés aux championnats régionaux**.

L'ACA se classe **6e club de la Ligue Occitanie**, sur environ **50 clubs**.

Il est rappelé que ces bons résultats sont le fruit d'une méthode d'entraînement mise en place depuis 4 à 5 ans pour les catégories BE-MI. Cette organisation repose sur :

- des entraînements spécifiques encadrés par différents entraîneurs ;
- des objectifs à la fois individuels et collectifs.

Section athlétisme du collège Carnot

La section compte 17 collégiens, dont la majorité n'est pas licenciée dans un club d'athlétisme. Le collège n'a plus le budget nécessaire pour faire fonctionner la section et demande au comité départemental d'en financer une partie.

Propositions / actions :

- Joël BASSO se propose de présenter le club au collège Carnot à la rentrée ;
- Bernard MEDIAMOLE doit en parler à Olivier BRUCHET, responsable de la section.

Catégories CA et plus / Masters

Alain ADAM et Cédric LASSERRE étaient absents. Aucun point détaillé n'a donc été présenté.

Groupe course demi-fond

Florent CRESUT, absent, poursuivra néanmoins l'encadrement du groupe la saison prochaine.

Groupe hors stade / fond

Le groupe a été entraîné cette saison par Alice MILHAS, absente lors de la réunion. La reprise des entraînements la saison prochaine sera assurée par Laetitia HOUPAIN, de retour de congé maternité.

Groupe Loisirs

La saison s'est très bien passée. Bon effectif
Véronique BASSO continue la saison prochaine

Handisport

Le club reste ouvert à la pratique handisport, à condition de pouvoir disposer d'encadrants qualifiés et habilités pour répondre aux besoins des pratiquants.

2- Reprise des activités

Les dates de reprise retenues sont les suivantes :

- Licenciés actuels : à partir du 16 août 2026
- Nouveaux licenciés : après la Foire aux Sports, soit à partir du 7 septembre 2026

3- Prix des licences

Le tarif 2025 est maintenu pour la saison 2026-2027, avec l'accord du comité directeur.

Gilles MARTIN souhaite connaître le montant de la licence encadrement, fixé à :

- 60 € au total
- dont 36 € reversés à la FFA

Il est décidé que toutes les personnes bénévoles assurant un encadrement au club bénéficieront de la gratuité de leur licence, à l'exception du Président, du Trésorier, de la Secrétaire. Cette exception est liée aux obligations légales.

4- Accueil des athlètes et encadrement

La répartition des groupes et des entraîneurs figure dans la **fiche d'entraînement 2026-2027** annexée. Il est précisé que de nouvelles personnes viendront renforcer l'équipe d'encadrement, notamment pour les catégories CA et plus.

➤ Difficulté d'encadrement en Ecole d'Athlétisme

Un manque d'un éducateur est constaté pour l'Ecole d'Athlétisme.

Un athlète du club, Baptiste MAGGIONI, a demandé à effectuer un **service civique** au sein de l'ACA.

Conditions évoquées :

- coût pour le club : **114 € / mois**
- complément pris en charge par le CDOS : **480 €**
- durée d'engagement : **25 h / semaine**

Arnaud TARAN, Président, prendra contact avec lui afin de lui donner un avis favorable et de lui demander d'être présent :

- le mercredi toute la journée, afin de contribuer à résoudre le problème d'encadrement en EA ;
- sur certains déplacements le week-end pour les catégories EA, PO, BE et MI ;
- sur des missions de développement du club : plaquette, flyers, recherche de sponsors, etc.

Goldie BIALIC se propose pour encadre cet emploi civique.

5- Installations sportives

Arnaud TARAN a reçu la convention de mise à disposition des installations sportives transmise par la mairie pour signature.

Un problème est soulevé concernant les aires de lancers longs : la mairie ne met pas le terrain complet à disposition du club, mais seulement les embuts.

Par ailleurs, les entraînements du rugby ont lieu le mardi aux mêmes horaires que ceux de l'ACA, ce qui pose une difficulté d'occupation des installations.

Propositions / actions :

Un rendez-vous doit être pris avec :

- l'élus aux sports ;
- le nouveau responsable des sports.

6- Foire aux Sports et de la Culture

Dates : 5 et 6 septembre 2026

Le club organisera une animation le samedi, portée par les projets de Valentin MAHEY et Hugo HEBRARD.

David VERGNES propose d'associer le groupe des minimes à cette animation afin de promouvoir leur discipline.

Organisation

- chaque responsable de groupe doit envoyer des photos à Nadège PIPET ;
- Nadège PIPET se chargera de les transmettre à Artip ;
- Goldie BIALIC enverra un sondage dans les différents groupes WhatsApp afin de recenser les disponibilités pour les permanences ;
- la préparation des panneaux photos et du matériel est prévue le **vendredi 4 septembre** au stade.

7- Meeting en salle BE-MI - novembre 2026

La question du maintien du meeting en salle ou de son organisation en extérieur a été posée. Après échange, la majorité des membres a décidé de **maintenir le meeting dans la salle du Mouzon**. Arnaud TARAN rencontrera le nouveau directeur des sports afin :

- de se présenter ;
- de demander les disponibilités de la salle du Mouzon ;
- de poser une option pour une date située à **la mi-novembre, de préférence un samedi**.

Bernard MEDIAMOLE rappelle qu'il participera à une réunion de la Ligue le **20 juillet 2026** concernant le calendrier à venir.

8- Entraînement des CA+

La majorité des minimes passe en catégorie cadets à la rentrée. Compte tenu de leurs bons résultats, il est convenu de maintenir le modèle d'entraînement qu'ils connaissent depuis quatre ans.

Arnaud TARAN propose d'organiser une réunion avec l'ensemble des entraîneurs avant la reprise. Concernant les licences des groupes **CA et plus**, Hugo HEBRARD se chargera du suivi.

9-Corrida pédestre et Souffle du Gers

❖ Corrida pédestre

- **Date** : 27 décembre 2027
- **Organisation** : Bernard MEDIAMOLE et Philippe FOURMENT

❖ Souffle du Gers

- **Date** : 21 mars 2027

Une réunion spécifique devra être organisée pour préparer cette manifestation.

10-Questions diverses

➤ Règlement intérieur

Afin d'assurer une meilleure harmonisation des pratiques et davantage d'équité, un règlement intérieur a été adopté.

➤ Déplacements

Le club rencontre des difficultés pour disposer de véhicules **9 places** lors des déplacements. La location auprès de Leclerc est jugée contraignante :

- délais importants pour récupérer et restituer le véhicule ;
- obligation de rendre les clés le lundi matin, ce qui pose des problèmes de disponibilité.

Pistes étudiées :

- rechercher un contrat annuel avec un transporteur ;
- se rapprocher des **Transports BAJOLLE** : Joël BASSO s'en charge ;
- se renseigner auprès de l'OMS, qui disposerait désormais d'un véhicule 9 places pouvant être mis à disposition des associations.

Débriefing du meeting du 3 juillet 2026

Le secrétariat des inscriptions sur place a bien fonctionné dans des limites raisonnables. En revanche, il est rappelé qu'aucune inscription ne devra être prise après la clôture des engagements.

Matériel - investissements à prévoir

Les achats suivants sont à envisager :

- un décamètre métallique pour le chronométrage électrique ;
- un ordinateur portable pour Monique MARROT.

Local matériel

Un inventaire et un nettoyage du matériel doivent être réalisés dans la semaine du **6 juillet 2026**.

Points non évoqués en réunion mais à intégrer au compte-rendu

➤ Boîtier TPE

Le besoin d'un **terminal de paiement électronique (TPE)** est confirmé pour les manifestations organisées par le club, les moyens de paiement dématérialisés étant de plus en plus demandés.

Claude FACQUER doit s'en occuper pour la nouvelle saison.

➤ Message de Monique MARROT (absente à la réunion)

Monique MARROT félicite l'ensemble des entraîneurs pour leur investissement sur le terrain et en dehors, notamment dans :

- l'engagement des athlètes ;
- l'organisation des compétitions ;
- les déplacements.

Cet investissement permet de soulager le secrétariat.

Elle précise également les points suivants :

- Goldie prépare les fiches d'inscription pour la saison **2026-2027** ;
- Claude s'investit dans la prise des licences et le suivi administratif ;
- Maxime se propose, comme chaque année, d'apporter son aide pour l'enregistrement et le suivi des licences ;
- après rétablissement, Monique pourra continuer le suivi des mails et la coordination des événements à venir ;
- elle poursuivra également, avec Nawal, le fonctionnement du sport adapté et du handisport.

➤ **Projet club**

Hugo, Valentin et Véronique BASSO souhaitent relancer l'organisation de la **Course de l'Escalier Monumental** en avril.

➤ **Organigramme du club**

Le club a besoin de mieux structurer son fonctionnement. Il serait souhaitable que chaque membre du bureau se positionne dans un **groupe de travail thématique**.

➤ **Formation des jeunes juges BE-MI**

Sous l'encadrement de **Goldie BIALIC**, le bilan 2026 est le suivant :

- 5 nouveaux jeunes juges assistants benjamins ;
- 2 jeunes juges confirmés minimes ;
- 1 jeune juge expérimenté minime.

➤ **Formation des juges adultes**

Sous l'encadrement de **Véronique BASSO**, le club compte un nouveau juge starter : **David VERGNES**

Synthèse des décisions et actions à suivre

Sujet	Action	Responsable
PO 2e année	Relancer les familles par mail	Goldie BIALIC
PO 2e année	Transmettre les coordonnées à Goldie	Nawal PINNA
Collège Carnot	Présenter le club à la rentrée	Joël BASSO
Collège Carnot	Contacteur Olivier BRUCHET	Bernard MEDIAMOLE
Service civique	Contacteur Baptiste MAGGIONI	Arnaud TARAN
Installations sportives	Prendre rendez-vous avec les services des sports	Arnaud TARAN
Foire aux Sports	Envoyer les photos	Tous les Responsables de groupe
Foire aux Sports	Transmission des photos à Artip	Nadège PIPET
Foire aux Sports	Envoyer un sondage pour les permanences	Goldie BIALIC
Meeting BE-MI	Demander une date au Mouzon	Arnaud TARAN
Réunion entraîneurs	Organiser une réunion avant reprise	Arnaud TARAN
Licences CA+	Assurer le suivi	Hugo HEBRARD
Déplacements	Contacteur les Transports Bajolle	Joël BASSO
TPE	Étudier la mise en place d'un boîtier	Claude FACQUER
Inscriptions 2026-2027	Préparer les fiches	Goldie BIALIC

Signatures

Fait pour validation et diffusion aux membres du comité directeur.

Le Président

Arnaud TARAN

Signature :

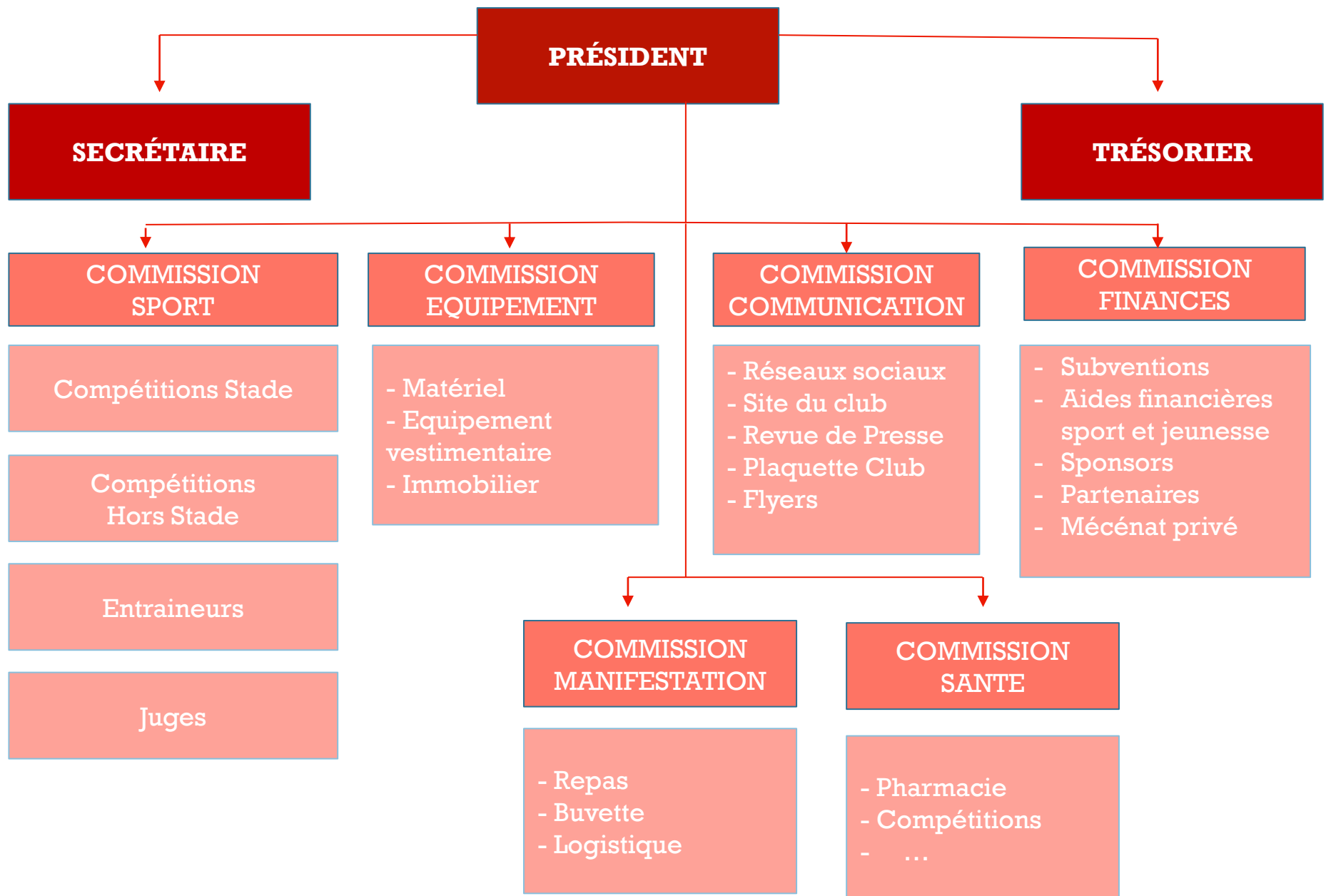


La secrétaire / rédaction du compte-rendu

Goldie BIALIC

Signature :

Bialic



COMITE DIRECTEUR

ADAM Alain
ALEM Brigitte
BASSO Joël
BASSO Véronique
BIALIC Goldie
DESPAX Jean-François
FACQUER Claude
GESTA Francis
LASSERRE Cédric
MARGHERITORA Alain
MARROT Monique
MARTIN Gilles
MAUPEU René
MEDIAMOLE Bernard
SACCILOTTO Isabelle
TARAN Arnaud
TREMOSA Christian

DALZOVO Thomas
GACHIES Christophe
HEBRARD Hugo
LAUFFENBURGER Fabienne
MAHEY Valentin

JUGES CLUB

ALEM Brigitte
BARTHE Mila (JJ)
BASSO Joël
BASSO Véronique
BIALIC Goldie
BIALIC Khéo
COUILLEZ Mia (JJ)
ESCALAS Christian
EYDOUX Bruno
FACQUER Claude
FADELLI Christine
GACHIES Christophe
GESTA Francis
HARELLE Marcel
LASSERRES Margot (JJ)
LAUFFENBURGER Fabienne
LAURAY Béatrice
MARGHERITORA Alain
MARROT Monique
MARTIN Gilles
MAUPEU René
MEDIAMOLE Bernard
SACCILOTTO Isabelle
SELIN Yannick
SKOWRONEK Annabelle
TREMOSA Christian
VERGNES Elly
VERGNES David

SECRÉTAIRE
Monique MARROT

PRÉSIDENT
Arnaud TARAN

TRÉSORIER
Claude FACQUER

COMMISSION
SPORT

ENTRAINEURS

- **EA-PO**
 - Nawal PINNA
 - Isabelle SACILLOTTO
 - Yannick SELIN
- **Sport Adapté**
 - Monique MARROT
 - Nawal PINNA
 - Emploi Civique ???
- **BE-MI**
 - Joël BASSO
 - Goldie BIALIC
 - Sergio GONZALES
 - Hugo HEBRARD
 - Valentin MAHEY
 - + intervenants extérieurs

ENTRAINEURS

- **Piste**
 - **De CA à Masters**
 - Alain ADAM
 - Cédric LASSERRE
 - Joël BASSO
 - Valentin MAHEY
 - François DE SAXCE
 - Florent CRESUT
 - Hugo HEBRARD
 - Gilles PINNA
 - Maxence SOLAUX ?
 - + intervenants extérieurs

ENTRAINEURS

- **Hors Stade**
 - **De CA à Masters**
 - Laetitia HOUPLAIN
 - Alice MILHAS
 - **Loisirs**
 - Véronique BASSO
 - **Marche Nordique**
 - Sophie MEDIAMOLE

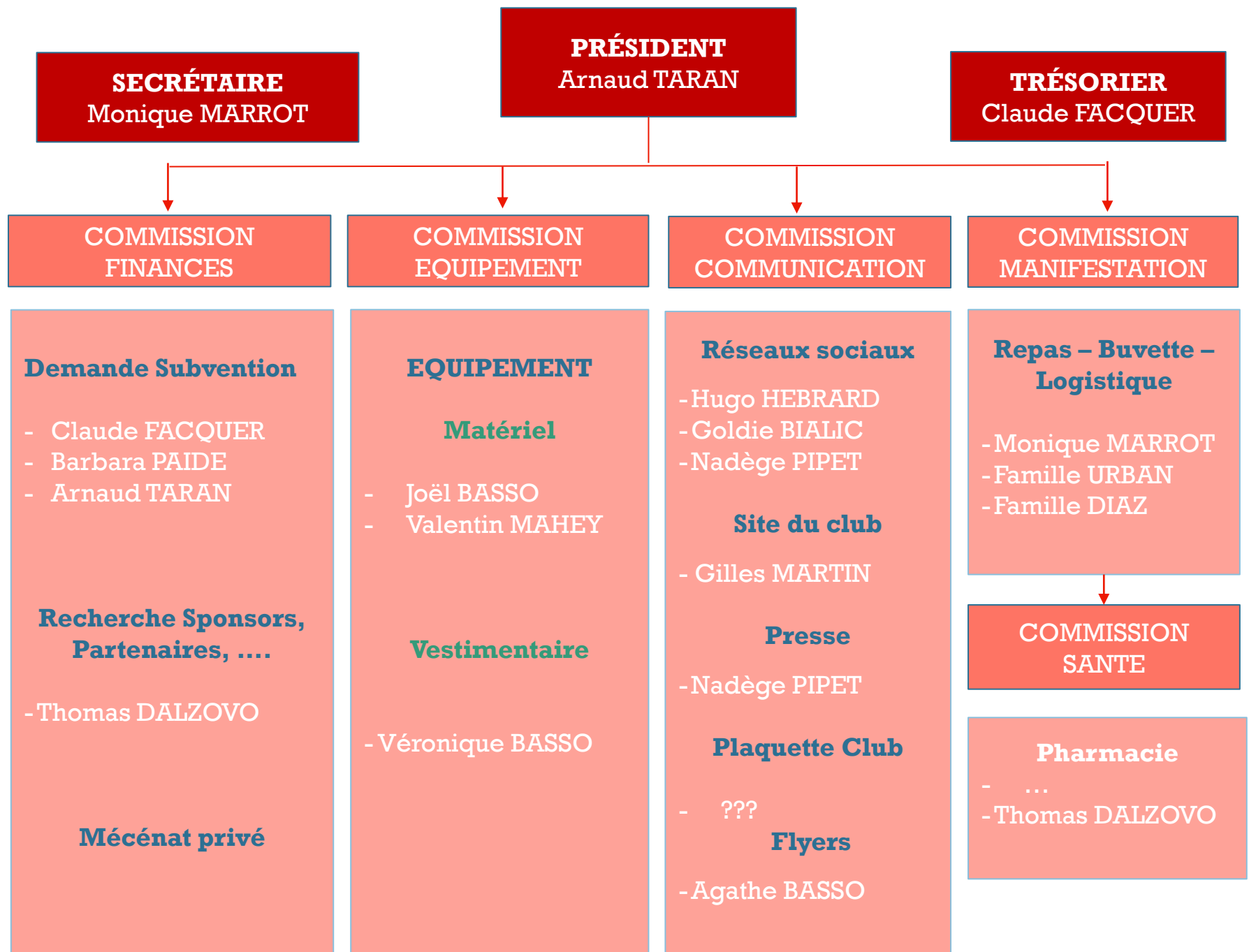
ORGANISATION

Compétitions Stade

- Alain MARGHERITORA
- Goldie BIALIC
- Valentin MAHEY
- Hugo HEBRARD
- Joël BASSO
- Maxime REDON
- Gilles MARTIN

Compétitions Hors Stade

- Bernard MEDIAMOLE
- Isabelle SACILLOTTO
- Christophe GACHIES
- Philippe FOURMENT
- Gilles MARTIN



Règlement Intérieur - Athlétic Club Auscitain (ACA)

Article 1 - Objectifs et portée du règlement

L'Athlétic Club Auscitain (ACA) a pour objectifs :

- de promouvoir l'athlétisme auprès de tous ;
- de favoriser la santé, le bien-être, la performance sportive et la convivialité ;
- de transmettre les valeurs sportives : respect, engagement, solidarité.

Le présent règlement, accepté lors de l'adhésion, s'impose à tous les membres : athlètes, entraîneurs, dirigeants, bénévoles et parents de mineurs. Tout manquement peut entraîner une sanction allant de l'avertissement à l'exclusion.

Article 2 - Affiliation

Le club est affilié à la Fédération Française d'Athlétisme (FFA). À ce titre, il s'engage à respecter les règlements fédéraux, départementaux et régionaux.

Article 3 - Inscription, licence, cotisation et assurance

L'inscription annuelle comprend :

- un formulaire d'inscription signé ;
- le questionnaire santé ou certificat médical selon la réglementation ;
- le paiement de la cotisation ;
- la validation du parcours prévention santé pour les majeurs.

La licence FFA inclut l'assurance fédérale obligatoire. Toute inscription incomplète peut empêcher la participation aux entraînements et compétitions.

Article 4 - Séances d'essai

Deux séances d'essai sont autorisées, sur accord de l'entraîneur sous réserves de l'autorisation et des coordonnées des responsables légaux pour les mineurs.

La responsabilité du club débute à la prise en charge de l'athlète par l'encadrant et prend fin à l'horaire officiel de fin de séance.

Article 5 - Entraînements

Les athlètes doivent :

- respecter les horaires ;
- prévenir en cas d'absence ;
- participer à l'ensemble de la séance (échauffement, travail, retour au calme) ;
- respecter les consignes des entraîneurs ;
- contribuer à la mise en place et au rangement du matériel.

Les parents ne doivent pas intervenir pendant les séances. L'usage du téléphone doit rester exceptionnel.

Article 6 - Équipements et vestiaires

Une tenue adaptée est obligatoire : chaussures de sport, vêtements adaptés à la météo, eau, vêtements de rechange.

Le club décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol dans les vestiaires.

Article 7 - Compétitions

Les engagements sont effectués par le club. Les athlètes doivent confirmer leur participation et prévenir en cas d'absence justifiée.

Le port du maillot du club est obligatoire.

Les athlètes sélectionnés pour les interclubs ou championnats doivent participer, sauf motif valable.

En cas d'absence injustifiée, les frais d'engagement pourront être réclamés.

Article 8 - Déplacements

Les déplacements des mineurs sont assurés soit par les parents, soit par des véhicules loués par le club.

Les conducteurs utilisent leur véhicule personnel sous leur propre responsabilité et assurance.

Le club n'est responsable que des déplacements collectifs officiellement organisés.

Le club ne remboursera pas les frais de déplacement aux athlètes :

- quand le déplacement est prévu et financé par le club ;

- quand le covoiturage ne sera pas organisé ;
- pour les déplacements meeting.

Article 9 - Responsabilité des parents

Les parents doivent :

- s'assurer de la présence de l'encadrant avant de laisser leur enfant ;
- récupérer leur enfant à l'heure ;
- consulter les informations en cas de modification d'horaires.

Article 10 - Protection des mineurs

Le club applique une politique stricte de protection des mineurs. Tout comportement inapproprié, dangereux ou irrespectueux fera l'objet de mesures disciplinaires et, si nécessaire, d'un signalement aux autorités.

Article 11 - Communication numérique

Les groupes de communication officiels (WhatsApp, e-mail, etc.) sont administrés par les dirigeants, les membre du comité directeur ou entraîneurs.

Les échanges doivent rester respectueux et liés aux activités du club.

Les échanges privés entre un encadrant adulte et un mineur doivent être évités ; les parents doivent être inclus lorsque possible.

Article 12 - Droit à l'image

Sauf refus écrit, les photos prises dans le cadre des activités peuvent être utilisées pour la communication du club (site, réseaux sociaux, presse locale).

Chaque membre dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données.

Article 13 - Comportement et sanctions

Tout manquement au règlement peut entraîner :

- un avertissement verbal ;
- un avertissement écrit ;

- une exclusion temporaire ;
- une exclusion définitive.

Les comportements en ligne portant atteinte au club ou à ses membres sont également sanctionnables.

Article 14 - Stages, formations et vie associative

Le club encourage la participation aux stages, formations et événements associatifs. Les athlètes doivent informer leur entraîneur en cas de participation à un stage externe.

Article 15 - Cas particuliers

Il est interdit de fumer, consommer de l'alcool ou introduire des substances toxiques sur les installations sportives.

Tout cas non prévu est soumis au Comité Directeur.

Article 16 - Approbation

Le présent règlement est approuvé par l'Assemblée Générale de l'Athlétic Club Auscitain. Toute modification devra être validée en Assemblée Générale.



ENTRAINEMENTS SAISON 2026 -2027

	Disciplines	Catégories	Entraîneurs	Horaires	Installations
Lundi	Piste compétitions	U18 - U20 - U23 à Séniors (1993 à 2011)	Alain ADAM François DE SAXCE Hugo HEBRARD Valentin MAHEY	18h à 20h	Piste* + salle de musculation
	Marche Nordique	U18 - U20 - U23 à Masters (2011 et avant)	Sophie MEDIAMOLE Léo IZARD	18h30 à 20h	Hippodrome
Mardi	Piste compétitions	U14 - U16 Benjamins (2014-2015) Minimes (2012-2013)	Joël BASSO Goldie BIALIC Valentin MAHEY Sergio GONZALEZ + intervenants spécifiques	de 18h à 19h30 de 18h à 20h (heure d'été)	Piste + Terrain
	Demi-Fonds	U18 - U20 - U23 à Masters (2011 et avant)	Florent CRESUT Maxence SOLAUX	de 18h15 à 20h	Piste
	Hors Stade - Fonds	U18 - U20 - U23 à Masters (2011 et avant)	Laetitia HOUPPLAIN Alice MILHAS	de 18h15 à 20h	Piste
Mercredi	Sport Adapté	Toutes catégories	Monique MARROT Nawal PINNA + Emploi civique	de 10h à 12h	Piste + Terrain
	Ecole d'Athlétisme	U10 Ecole d'Athlétisme (2018 à 2020)	Isabelle SACCILOTTO Yannick SELIN	de 15h15 à 16h45	Piste + Terrain
	Poussins	U12 Poussins (2016 à 2017)	Nawal PINNA	de 15h30 à 17h	Piste + Terrain
	Spécifique Demi-Fonds	U14 à Séniors de Benjamins à Séniors	Nawal PINNA Gilles PINNA	de 18h à 19h	Piste + Terrain
	Piste compétitions	U18 - U20 - U23 à Séniors (1993 à 2011)	Alain ADAM Hugo HEBRARD Valentin MAHEY Joël BASSO Intervenants extérieurs	de 18h à 20h	Piste + salle de musculation
	Piste compétitions	U18 - U20 - U23 à Masters (2011 et avant)	Cédric LASSERRES François DE SAXCE	de 18h à 20h	Piste + salle de musculation
	Loisirs	U18 - U20 - U23 à Masters (2011 et avant)	Véronique BASSO	de 18h à 20h	Piste + Terrain
Jeudi	Piste compétitions	U14 - U16 Benjamins (2014-2015) Minimes (2012-2013)	Joël BASSO Goldie BIALIC Valentin MAHEY Sergio GONZALEZ	de 18h à 19h30 de 18h à 20h (heure d'été)	Piste + Terrain
	Marche Nordique	U18 - U20 - U23 à Masters (2011 et avant)	Sophie MEDIAMOLE Léo IZARD	18h30 à 20h	Hippodrome
Vendredi	Piste compétitions	U18 - U20 - U23 à Séniors (1993 à 2011)	Alain ADAM Hugo HEBRARD Valentin MAHEY Joël BASSO Intervenants extérieurs	18h à 20h	Piste + salle de musculation
	Piste compétitions	U18 - U20 - U23 à Masters (2011 et avant)	Cédric LASSERRES François DE SAXCE	18h à 20h	Piste + salle de musculation
Samedi	Spécialités - spécifique	U14 à Masters	Tous les entraîneurs	de 10h à 12h	Piste + Terrain

* Piste Stade Jacques Fouroux